

**Vienna  
2025**



**18<sup>th</sup>** European Guide and Scout Conference  
Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme

# Document 7G

## Propositions de Motions et Propositions d'Amendements

**Juillet 2025**

# INTRODUCTION

Un appel à Propositions de Motions pour la 18ème Conférence Européenne du Guidisme a été diffusé aux Organisations membres le 19 mars 2025 avec une date limite de soumission fixée au 17 avril 2025.

L'équipe de procédure a reçu trois Propositions de Motion de la part d'Organisations membres de la région avant cette date limite. En outre, le Comité Régional Europe a proposé cinq propositions de motion.

Ces propositions de motions ont été communiquées aux Organisations Membres dans le Document de Conférence 7C en mai 2025.

La date limite pour soumettre des propositions d'amendements aux motions figurant dans le Document 7C, ainsi que pour toute motion déposée, était fixée à 23h59 (UTC) le vendredi 11 juillet 2025.

Dans ce document, nous partageons avec vous les huit propositions de motions, ainsi que quatre motions déposées et trois propositions d'amendements, qui seront soumises au vote lors de la Conférence régionale.

Ce document remplace le Document de Conférence 7C et 7F.

# TABLE DES MATIÈRES

Proposition de motion		Proposant	Page
M_EGC_01	Rapport triennal régional, 2023-2025	Comité régional Europe	4
M_EGC_02	Plan d'Action triennal Régional, 2026-2028	Comité régional Europe	4
M_EGC_03	Camp de la Boussole pour les jeunes membres des Organisations Membres de la Région Europe de l'AMGE	Comité régional Europe	5
A_EGC_03.1	<i>Proposition d'Amendement à la Proposition de Motion 3</i>	Comité régional Europe	7
M_EGC_04	Évaluation de la Conférence européenne des Guides	The German Guide and Scout Federation The Polish Scouting and Guiding Association Israel Boy & Girl Scouts Federation The Guides and Scouts of Liechtenstein Comité de Enlace del Guidismo en España Swiss Guide and Scout Movement	9
A_EGC_04.1	<i>Proposition d'Amendement à la Proposition de Motion 4</i>	The German Guide and Scout Federation The Polish Scouting and Guiding Association Israel Boy & Girl Scouts Federation The Guides and Scouts of Liechtenstein Comité de Enlace del Guidismo en España Swiss Guide and Scout Movement	12
M_EGC_05	Le futur du travail conjoint	The Joint Committee of Girl Guides in Denmark The Girl Guides Association of Cyprus	14

# TABLE DES MATIÈRES

Proposition de motion		Proposant	Page
A_EGC_05.1	<i>Proposition d'Amendement à la Proposition de Motion 5</i>	The Joint Committee of Girl Guides in Denmark The Girl Guides Association of Cyprus	15
M_EGC_06	Évaluation de la plateforme Azimuth dans la région Europe de l'AMGE	The Polish Scouting and Guiding Association The German Guide and Scout Federation The Association of Boy Scouts and Girl Guides of Austria	17
M_EGC_07	Politiques directrices pour la Contribution européenne	Comité régional Europe	19
M_EGC_08	Méthode de calcul de la Contribution européenne	Comité régional Europe	20
M_EGC_09	Reflétant nos communautés locales	Guiding and Scouting in Belgium The Greek Guiding Association	22
M_EGC_10	Promouvoir la diversité linguistique dans la région Europe de l'AMGE	Comité de Enlace del Guidismo en España (CEGE)	25
M_EGC_11	Vers une restauration durable et consciente lors des événements de l'AMGE	Comité de Enlace del Guidismo en España (CEGE) Swiss Guide and Scout Movement The Greek Guiding Association	27
M_EGC_12	Assurer l'avenir de Roverway : gouvernance, responsabilité et participation inclusive	Girlguiding UK Malta Girl Guides Pfadfinder und Pfadfinderinnen Österreichs Comité de Enlace del Guidismo en España	29

# PROPOSITION DE MOTION M\_EGC\_01

## Adoption du Rapport Triennal Régional , 2023-2025

**Proposant :** Comité régional Europe

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple des votes exprimés

### PROPOSITION DE MOTION

La Conférence européenne des guides adopte le Rapport triennal régional pour la période triennale 2023-2025 (document de conférence 12).

# PROPOSITION DE MOTION M\_EGC\_02

## Adoption du Plan d'Action triennal régional 2026-2028

**Proposant :** Comité Régional Europe

**Droit de vote :** Membres titulaires

**Majorité requise :** Majorité des deux tiers des votes exprimés

### PROPOSITION DE MOTION

La Conférence européenne des Guides :

- adopte le Plan d'Action triennal régional pour la période triennale 2026-2028 tel que détaillé dans le document de conférence 5D;
- charge le Comité régional Europe de prendre les décisions stratégiques pour mettre en œuvre le Plan d'Action triennal régional 2026-2028, en fonction des ressources disponibles.

# PROPOSITION DE MOTION M\_EGC\_03

## Camp de la Boussole pour les jeunes Membres des Organisations Membres de la Région Europe de l'AMGE

**Proposant :** Comité régional Europe

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple des votes exprimés

### PROPOSITION DE MOTION

Reconnaître la décision de la conférence dans le Plan triennal 2020 - 2022 et l'intention d'offrir aux jeunes Membres des Associations de l'AMGE la possibilité de faire l'expérience de connexions internationales ;

La Conférence régionale charge le Comité régional d'entamer la planification d'un Camp de la Boussole, en collaboration avec une OM hôte pour les membres de la Région Europe âgés de 13 à 16 ans, où les jeunes participant-es pourront explorer les programmes et opportunités de l'AMGE dans un cadre international et sûr.

### JUSTIFICATION

En 2022, les OM de l'AMGE ont voté pour le Plan d'Action triennal qui incluait l'ICP suivant :

« Mener une étude de faisabilité d'un camp de l'AMGE au cours du prochain triennat.

Ce point d'action doit être considéré à la lumière du Plan régional 2020 - 2022 où l'ancien comité s'était engagé à planifier un camp de l'AMGE, mais malgré de multiples tentatives, il n'avait pas été en mesure de trouver un hôte avec lequel co-crée l'événement.

Au cours de ce triennium, le comité a mené l'étude de faisabilité susmentionnée par le biais d'une série d'entretiens avec le MO en ce qui concerne la diversité des Organisations membres de notre Région, ainsi que par le biais de conversations plus informelles, en particulier lors du forum du CI à Malte.

Les circonstances de la Région peuvent avoir changé depuis l'approbation du Plan régional 2020-2022, mais l'objectif d'un Camp AMGE n'a pas changé. Avec le Plan d'Action triennal proposé, la conférence cherche à renforcer les opportunités de connexions internationales et le développement d'un état d'esprit global. Un camp de la boussole serait conforme à ces objectifs tout en permettant le développement positif d'une Organisation Membre hôte.

L'AMGE Europe a l'expérience de la planification d'événements à petite échelle tels que la formation au leadership, The Academy et le forum des CI, et plus récemment un événement à grande échelle en collaboration avec l'OMMS et la Norvège sur Roverway. Cependant, ce serait un défi pour nous en tant qu'organisation et pour nos OM de développer un concept supplémentaire pour les jeunes membres de nos OM. Par conséquent, le succès d'un camp Boussole dépend fondamentalement d'une OM hôte motivée.

Les conclusions de l'étude de faisabilité ont été discutées avec les expériences et les meilleures pratiques de la planification de Roverway 2024 et le comité demande donc à la conférence de décider en accord avec ces conclusions.

En ce qui concerne les ressources disponibles dans la région, le comité conclut qu'un camp de l'AMGE est faisable sous la direction de l'événement mentionné ci-dessous :

- 1) L'événement devrait être co-créé par l'AMGE Europe et un MO hôte et se dérouler dans un camping déjà établi pouvant accueillir un maximum de 1200 participant-es/bénévoles.
- 2) L'événement devrait être ouvert à tous les membres de l'AMGE et des ONSEG sans distinction de sexe ou de genre.
- 3) L'événement doit être axé sur le programme éducatif de l'AMGE dans le but de développer l'esprit global de nos membres.
- 4) L'événement doit s'adresser aux membres âgés de 13 à 16 ans.
- 5) L'événement doit être entièrement chiffré et toutes les dépenses de l'AMGE et de l'équipe de planification doivent être couvertes soit par un financement externe, soit par les Organisations Membres, soit par la Contribution européenne, soit par les frais de participation.
- 6) L'événement sera organisé à un moment qui permettra à la Région, à l'OM hôte et aux délégations participantes de consacrer des ressources à l'événement et de le planifier.

## **IMPLICATIONS EN TERMES DE RESSOURCES**

La planification d'un événement de grande envergure tel que celui proposé aurait des implications importantes en termes de ressources. Il faudrait au moins un gestionnaire d'événements à temps plein du début de la phase de planification jusqu'à l'exécution de l'événement, ainsi qu'un planificateur d'événements à temps plein pour la dernière année de planification. Ces dépenses devraient être entièrement prises en compte dans le coût du projet.

En outre, l'événement exigerait du temps et de l'attention de la part du comité régional, du personnel et des bénévoles, ainsi que des bénévoles du programme mondial.

Il aurait également des implications pour l'OM hôte et les coûts d'accueil de l'événement ainsi qu'un surplus potentiel devraient être convenus de manière équitable dans le protocole d'accord.

Un soutien supplémentaire de la part du mouvement mondial serait nécessaire pour fournir le contenu du programme et former l'équipe de service international (ESI) afin de garantir des résultats éducatifs de haute qualité au camp.

# PROPOSITION D'AMENDEMENT A\_EGC\_03.1

## Camp de la Boussole pour les jeunes Membres des Organisations Membres de la Région Europe de l'AMGE

**Proposant :** Comité régional Europe

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple des votes exprimés

**Proposition de motion à laquelle la proposition d'amendement fait référence :** M\_EGC\_03

### PROPOSITION D'AMENDEMENT

Reconnaissant ~~les~~ ~~la~~ décisions des ~~la~~ Conférences régionales de 2019 et 2022 ~~dans le Plan triennal 2020-2022 et l'intention d'offrir~~ concernant un camp régional de l'AMGE, ainsi que l'expression d'intérêt pour que la Région Europe propose une offre permettant aux jeunes Membres des ~~Associations Organisations Membres~~ de l'AMGE la possibilité de faire l'expérience de connexions internationales ;

La Conférence régionale charge le Comité régional ~~d'entamer de commencer~~ la planification d'un Camp ~~de la Boussole~~, en collaboration avec une OM hôte pour les membres de la Région Europe âgés de 13 à 16 ans, où les jeunes participant·es pourront explorer les programmes et ~~opportunités~~ l'offre de l'AMGE dans un cadre ~~sûr et~~ international ~~et sûr~~.

### CONTEXTE

Comme vous le constaterez, il existe de nombreuses différences entre la motion initiale et les amendements proposés.

La motion a malheureusement été diffusée sans les modifications apportées à la suite de la consultation du Comité régional Europe ainsi que du personnel, en raison d'une erreur technique. Par conséquent, l'amendement que vous voyez ici était initialement destiné à être diffusé comme première version de la motion. Les modifications entre la motion et l'amendement concernent principalement la formulation, mais quelques changements substantiels ont été apportés, et nous souhaitons vous en expliquer les raisons.

Premièrement, le nom de l'événement. Nous souhaitons laisser au futur comité, au personnel ainsi qu'aux bénévoles responsables de l'événement la possibilité d'influencer l'orientation de l'éducation non formelle. Actuellement, le programme Compass est au cœur de l'attention, mais nous voulons nous assurer que le nom et le thème de l'événement soient en adéquation avec l'esprit du moment, au moment de sa réalisation.

Deuxièmement, nous avons réaffirmé la nécessité d'un hôte expérimenté ainsi que l'impact qu'un événement de cette ampleur aura sur les ressources de la région.

Troisièmement, à la lumière de l'expérience acquise avec Roverway, nous avons précisé qu'un événement de l'AMGE aura l'anglais comme langue de travail.

Ces amendements, tant à la motion qu'à la justification, sont importants pour nous, car ils garantissent que le langage utilisé soit conforme à la terminologie de l'AMGE et qu'ils offrent au nouveau comité une orientation claire et concise pour la mise en œuvre de cette motion.

Les points clés du justificatif devraient être formulés comme suit :

- 1) L'événement devrait être co-construit entre l'AMGE Europe et une Organisation membre hôte, et se tenir dans un centre de campement déjà existant, pouvant accueillir un maximum de 1 200 participant·es/bénévoles.
- 2) L'événement devrait être ouvert à tous les membres des Organisations membres de l'AMGE, y compris tous les membres des SAGNOs, indépendamment de leur identité de genre.
- 3) L'événement devrait être centré sur les programmes éducatifs de l'AMGE, avec pour objectif de développer l'ouverture d'esprit de nos membres, conformément aux Leadership Mindsets de l'AMGE.
- 4) L'événement devrait être conçu en tenant compte du groupe d'âge des participant·es de 13 à 16 ans.
- 5) L'événement doit être entièrement budgétisé dès les phases initiales de planification, et toutes les dépenses de l'AMGE et de l'équipe de planification doivent être couvertes, soit par des financements externes, la Contribution européenne ou les frais de participation.
- 6) L'événement sera organisé à un moment permettant à la Région, à l'Organisation membre hôte et aux délégations participantes de consacrer les ressources nécessaires et de planifier correctement l'événement.
- 7) L'événement se déroulera en anglais et les Organisations membres sont invitées à soutenir leurs participant·es pour la langue, les niveaux d'anglais pouvant varier.

# PROPOSITION DE MOTION M\_EGC\_04

## Évaluation de la Conférence Européenne des Guides

**Proposants :** The German Guide and Scout Federation  
The Polish Scouting and Guiding Association  
Israel Boy & Girl Scouts Federation  
The Guides and Scouts of Liechtenstein  
Comité de Enlace del Guidismo en España  
Swiss Guide and Scout Movement

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple des votes exprimés

### PROPOSITION DE MOTION

La Conférence européenne des guides 2025 charge le Comité de la Région Europe de procéder à une évaluation structurée, participative et approfondie de la conférence, de documenter et de partager ses conclusions. L'évaluation doit être envoyée à toutes les organisations membres (OM) de la région Europe. Cette évaluation devrait :

- Inclure, sans s'y limiter, un retour d'information sur le format, l'accessibilité, la participation, la mise en œuvre et la représentation intersectionnelle.
- Fournir des idées pour les futurs modèles de conférences régionales de la région Europe.
- Servir de base à une discussion globale sur les conférences régionales lors de la Conférence mondiale de 2026.
- Inclure une ventilation financière des dépenses et des revenus de l'EGC 2022 qui était en personne et de l'EGC 2025 qui sera un événement en personne avec une gouvernance en ligne. Cette répartition financière devrait inclure tous les coûts de la préparation, de l'exécution et de l'évaluation de la conférence européenne.

Les résultats de l'évaluation devraient être partagés avec les OM sous forme écrite au moins un mois avant la date limite de remise des motions, soit 4 mois avant le début de la Conférence mondiale 2026. Les résultats de l'évaluation devraient être activement utilisés pour informer la planification des futures conférences régionales.

L'objectif de la motion est de s'assurer que la Région Europe de l'AMGE mène et documente une évaluation structurée de la Conférence européenne 2025. L'objectif est d'obtenir des informations concrètes sur le(s) format(s) de conférence qui fonctionne(nt) le mieux pour notre région. En outre, par le biais de cette motion, nous souhaitons contribuer à la conversation globale sur les modèles de conférences régionales et sur la manière dont les besoins varient d'une région à l'autre - en particulier à la lumière de la prochaine Conférence mondiale de 2026.

## JUSTIFICATION

L'idée est d'évaluer la conférence régionale européenne afin d'identifier les formats (par exemple en personne, hybride, en ligne) qui soutiennent le mieux la participation, l'accessibilité et l'engagement dans toute la région Europe.

Bien que cette motion se concentre sur la conférence européenne, nous ne souhaitons pas limiter le processus d'évaluation régionale à la seule région Europe. Au contraire, nous espérons inspirer d'autres régions à s'engager dans des réflexions similaires. Nous reconnaissons que le contexte européen - notamment en raison de la collaboration avec nos partenaires de l'OMMS - comporte ses propres spécificités. Néanmoins, nous pensons qu'une évaluation transparente et participative peut servir d'exemple au-delà de notre région.

Dans notre région, nous observons les défis suivants avec le format en ligne d'une conférence :

- L'absence d'interaction en personne limite considérablement les possibilités d'établir des réseaux informels, deux éléments essentiels pour nouer des liens et partager des expériences.
- De nombreux participant·es aux délégations sont des bénévoles, et la gestion de l'emploi du temps chargé et de l'engagement numérique requis pour une conférence en ligne peut s'avérer particulièrement exigeante sans le cadre qu'offre un événement en personne.
- Notre Région est composée de 42 Organisations Membres, dont 26 sont des ONSEG - ce qui signifie qu'elles sont membres à la fois de l'AMGE et de l'OMMS. Les conférences régionales de l'AMGE et de l'OMMS se déroulant simultanément, il existe un risque réel que les ONSEG ne puissent pas se préparer et participer aux deux conférences avec la même attention et les mêmes ressources. Si l'une des deux conférences - comme celle de l'OMMS - a lieu en personne alors que l'autre se tient en ligne, il est à craindre que les ONSEG donnent la priorité à l'événement en personne et s'engagent moins pleinement dans la conférence de l'AMGE.
- La Région Europe apprécie la collaboration et le travail conjoint des Régions Europe de l'AMGE et de l'OMMS. L'organisation d'une conférence conjointe en personne permet aux ONSEG et aux fédérations de se concentrer sur les priorités de l'AMGE et de l'OMMS. Elle garantit que les délégations peuvent contribuer pleinement aux discussions et aux processus de prise de décision des deux organisations, tout en créant des opportunités pour renforcer la visibilité de l'AMGE au sein de la Région. Réduire les opportunités d'événements en personne et de travail conjoint dans la Région Europe risque de diminuer l'impact de l'AMGE sur toutes les OM européennes.

Ces défis soulignent la nécessité d'une évaluation approfondie du format de la conférence. Pour garantir que les futures conférences régionales soient aussi inclusives, accessibles et impactantes que possible, nous pensons qu'il est essentiel d'évaluer comment les différents cadres affectent la participation et l'engagement. Ceci est particulièrement pertinent dans la région Europe, où le chevauchement avec l'OMMS nécessite un examen minutieux du calendrier, du format et de l'accessibilité pour répondre aux besoins de toutes les OM - y compris les fédérations et les ONSEG.

En ce qui concerne la répartition financière, nous souhaitons comparer les coûts - en tenant compte de l'inflation - afin de déterminer l'impact financier du format de la conférence sur le budget européen et le coût de la conférence.

La Conférence mondiale 2026 devant être dotée d'un processus d'évaluation global rationalisé, il est essentiel que la Région Europe contribue à cette discussion en apportant des éléments concrets basés sur ses propres expériences.

## **IMPLICATIONS EN TERMES DE RESSOURCES**

Nous pensons que les besoins suivants sont nécessaires pour exécuter la motion - une évaluation complète et approfondie de l'EGC : créer le formulaire d'évaluation, envoyer le formulaire aux OM, évaluer le formulaire par le biais du comité, et enfin présenter les résultats de l'évaluation aux OM.

En consultation avec l'AMGE, l'implication des ressources pour la mise en œuvre de la motion est estimée à environ 10.000 € en ce qui concerne les coûts de personnel et potentiellement l'implication de quelques volontaires.

# PROPOSITION D'AMENDEMENT A\_EGC\_04.1

## Évaluation de la Conférence Européenne des Guides

**Proposants :** The German Guide and Scout Federation

The Polish Scouting and Guiding Association

Israel Boy & Girl Scouts Federation

The Guides and Scouts of Liechtenstein

Comité de Enlace del Guidismo en España

Swiss Guide and Scout Movement

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple des votes exprimés

**Proposition de motion à laquelle la proposition d'amendement fait référence :** M\_EGC\_04

## PROPOSITION DE MOTION

La Conférence européenne des guides 2025 charge le Comité de la Région Europe de procéder à une évaluation structurée, participative et approfondie de la conférence, ~~de documenter~~ et de partager ses conclusions. ~~L'évaluation doit être envoyée à~~ avec toutes les Organisations Membres (OM) de la région Europe. Cette évaluation ~~devrait~~ doit:

- Inclure, ~~sans s'y limiter~~, un retour d'information sur le format, l'accessibilité, la participation, la mise en œuvre et la représentation intersectionnelle.
- Fournir des idées pour les futurs ~~modèles de~~ conférences régionales de la région Europe.
- Servir de base à une discussion globale sur les ~~formats des~~ conférences régionales lors de la Conférence mondiale de 2026.
- Inclure une ventilation financière des dépenses et des revenus de l'EGC 2022 qui était en personne et de l'EGC 2025 qui sera un événement en personne avec une gouvernance en ligne. Cette répartition financière devrait inclure tous les coûts de la préparation, de l'exécution et de l'évaluation de la conférence européenne.

Les résultats de l'évaluation ~~devraient être~~ seront partagés avec les OM sous forme écrite au moins un mois avant la date limite de remise des motions, soit 4 mois avant le début de la Conférence mondiale 2026. Les résultats de l'évaluation devraient être activement utilisés pour informer la planification des futures conférences régionales ~~dans la Région Europe ainsi qu`informer le niveau Global.~~

~~L'objectif de la motion est de s'assurer que la Région Europe de l'AMGE mène et documente une évaluation structurée de la Conférence européenne 2025. L'objectif est d'obtenir des informations concrètes sur le(s) format(s) de conférence qui fonctionne(nt) le mieux pour notre région. En outre, par le biais de cette motion, nous souhaitons contribuer à la conversation globale sur les modèles de conférences régionales et sur la manière dont les besoins varient d'une région à l'autre -- en particulier à la lumière de la prochaine Conférence mondiale de 2026.~~

*suite à la page suivante*

Afin d'éviter une duplication des ressources au sein de l'AMGE, nous recommandons ce qui suit : si certains éléments du champ d'application de l'évaluation proposée sont également couverts par l'évaluation menée par le Conseil mondial, nous conseillons au Comité Europe de consulter le Conseil mondial. La mise en œuvre de ces éléments spécifiques présentés dans cette motion sera considérée comme faisant partie de l'évaluation mondiale uniquement si elle est réalisée de manière approfondie. Dans ce cas, une évaluation supplémentaire de ces aspects spécifiques par le Comité de la Région Europe ne sera pas nécessaire.

Néanmoins, ces éléments de l'évaluation devront également être partagés dans le respect du calendrier prévu par cette motion.

Si cela n'est pas possible, alors la motion s'applique dans son intégralité et devra être mise en œuvre par le Comité Europe.

## CONTEXTE

Nous avons révisé la proposition afin d'en améliorer la clarté, la concision et la neutralité. La nouvelle formulation vise à garantir que le processus d'évaluation reste ouvert et objectif. Ces changements améliorent également l'accessibilité et l'orientation du texte, tout en maintenant les intentions et l'objectif fondamentaux de la proposition.

Suite à la consultation de l'équipe mondiale pour clarifier l'alignement dans la conduite des évaluations, nous ajoutons un paragraphe pour éviter la duplication des ressources au sein de l'AMGE tout en garantissant que les aspects décrits dans la motion sont toujours couverts et partagés dans le délai spécifié.

# PROPOSITION DE MOTION M\_EGC\_05

## Le futur du travail conjoint

**Proposants :** The Joint Committee of Girl Guides in Denmark

The Girl Guides Association of Cyprus

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple des votes exprimés

**Proposition de motion à laquelle la proposition d'amendement fait référence :** M\_EGC\_05

## PROPOSITION DE MOTION

En ce qui concerne la recommandation du groupe de travail, la Conférence régionale charge le Comité régional de renforcer le travail conjoint avec l'OMMS en élaborant un Plan d'Action triennal conjoint, que la conférence conjointe doit approuver lors de la Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme en 2028.

## JUSTIFICATION

Nous proposons cela car nous constatons une incertitude croissante parmi les OM et les OSN de l'AMGE et de l'OMMS quant à l'avenir du travail conjoint. Nous pensons que le travail conjoint est une partie essentielle du Scoutisme et du Guidisme européen, et une opportunité importante pour partager les meilleures pratiques et expériences entre l'AMGE et l'OMMS.

Nous estimons qu'il est important de réduire l'incertitude quant à l'avenir du travail conjoint en fixant des attentes claires aux nouveaux comités. Nous pensons que le travail conjoint de la région peut être plus fort et plus ambitieux en établissant des attentes claires pour le travail conjoint de l'AMGE et de l'OMMS au cours du prochain triennat.

Nous reconnaissons que les ressources, humaines et financières, dont disposent les organisations sont sensiblement différentes au sein de l'AMGE et de l'OMMS. Nous proposons donc que les deux organisations perçoivent le travail conjoint comme un partenariat où les deux parties contribuent en fonction de leurs capacités. Nous pensons que l'AMGE et l'OMMS apportent une expertise et des connaissances qui peuvent être fructueuses pour les deux organisations.

L'incertitude entourant le travail conjoint a suscité des inquiétudes parmi les OM. Nous estimons donc qu'il est important d'aborder l'incertitude et de travailler à la réduire et de travailler à un nouveau triennat avec le travail conjoint comme priorité pour notre comité. Une motion similaire sera proposée à la conférence de l'OMMS.

## IMPLICATIONS EN TERMES DE RESSOURCES

La proposition de motion nécessiterait des ressources financières et humaines - personnel et bénévoles - pour garantir l'avenir du travail conjoint. Cependant, il sera nécessaire que l'AMGE et l'OMMS contribuent avec différents types et formes de ressources au sein du partenariat conjoint pour assurer l'avenir du travail conjoint.

# PROPOSITION D'AMENDEMENT A\_EGC\_05.1

## Le futur du travail conjoint

**Proposants :** The Joint Committee of Girl Guides in Denmark  
The Girl Guides Association of Cyprus

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple des votes exprimés

## PROPOSITION D'AMENDEMENT

En ce qui concerne la recommandation du groupe de travail, la Conférence régionale charge le Comité régional de **chercher** à renforcer le travail conjoint avec l'OMMS **en approchant le Comité européen de l'OMMS en élaborant suggérant** un Plan d'Action triennal conjoint, ~~que la conférence conjointe doit approuver lors de la Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme~~ basé sur le rapport et les suggestions du groupe de travail conjoint, qui sera présenté à la Conférence régionale européenne de l'AMGE en 2028 pour approbation.

La Conférence Régionale exhorte le Comité Régional à chercher des solutions et des compromis pour faire face aux différences entre l'AMGE et l'OMMS, ainsi que des alternatives pour égaliser le partenariat en fonction de leurs forces différentes.  
L'objectif est que cela soit bénéfique pour les deux partenaires en tenant compte du rapport et des suggestions du Groupe de Travail Conjoint.

## CONTEXTE

En tant qu'auteurs de la motion originale, nous restons pleinement engagés dans le renforcement du travail conjoint en Europe et croyons en l'importance d'une collaboration continue entre l'AMGE et l'OMMS. Cependant, sur la base du feedback et d'une réflexion plus approfondie, nous avons décidé de proposer un amendement afin d'améliorer la clarté, l'ambition et l'alignement. Les raisons sont les suivantes :

### Alignement de la formulation avec l'OMMS :

Nous proposons un amendement pour assurer que la formulation utilisée dans les motions de l'AMGE et de l'OMMS soit alignée.

### Sur la transparence concernant le Groupe de Travail Conjoint :

Nous respectons la décision selon laquelle les OM n'auront pas la possibilité d'examiner les résultats et les conclusions du rapport du groupe de travail conjoint. Pour mieux soutenir l'avenir du travail conjoint, nous pensons qu'il est essentiel que les membres d'un groupe de travail ou d'un comité qui élaboreront le plan d'action triennal conjoint aient accès au rapport. Ceci afin de s'assurer que le plan aborde les résultats et les conclusions du rapport, et de garantir un large soutien et une grande confiance dans le processus.

*suite à la page suivante*

### **Sur la portée du plan d'action conjoint :**

Bien que nous apprécions l'accent mis sur les événements conjoints dans le Plan d'action conjoint 2025-2028 (Document 4 de la Conférence conjointe), nous espérons voir des visions qui incluent d'autres formes de collaboration - telles que la planification stratégique partagée, le plaidoyer et l'échange de connaissances. Nous pensons qu'une approche plus large refléterait mieux le potentiel et l'impact du travail conjoint dans la région.

### **Sur le partenariat et l'utilisation des différentes ressources :**

Nous pensons qu'un partenariat solide implique également la reconnaissance et l'utilisation des différents types de ressources que chaque organisation peut apporter, qu'elles soient financières, humaines ou structurelles. Nous reconnaissons que les ressources, humaines et financières, dont disposent les organisations sont très différentes à l'AMGE et à l'OMMS. Nous proposons donc que les deux organisations perçoivent le travail conjoint comme un partenariat où les deux parties contribuent en fonction de leurs capacités. Nous pensons que l'AMGE et l'OMMS apportent une expertise et des connaissances qui peuvent être fructueuses pour les deux organisations. Un partenariat équilibré et conscient des ressources est essentiel pour garantir la durabilité et le bénéfice mutuel.

# PROPOSITION DE MOTION M\_EGC\_06

## Évaluation de la plate-forme Azimuth dans la région Europe de l'AMGE

**Proposants :** The Polish Scouting and Guiding Association

The German Guide and Scout Federation

The Association of Boy Scouts and Girl Guides of Austria

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple des votes exprimés

### PROPOSITION DE MOTION

La Conférence européenne des guides 2025 charge le Comité de la Région Europe d'étudier les besoins et les ressources - tant financières qu'humaines - au sein de la Région Europe pour faire avancer l'initiative de la Plate-forme Azimut.

Cette étude devrait :

- impliquer une consultation avec les organisations membres (OM) afin d'évaluer l'engagement actuel et l'intérêt futur pour la plateforme.
- Évaluer la capacité de la région - à la fois financière et humaine - à continuer à soutenir et à développer l'initiative.
- Identifier les modèles potentiels pour soutenir ou développer la plateforme, y compris les partenariats possibles ou les mécanismes de partage des ressources.
- Veiller à ce que les résultats soient documentés et partagés avec les ministères de la région Europe.

Les résultats de l'évaluation devraient être partagés avec les OM sous forme écrite jusqu'à la prochaine conférence régionale (2028).

### JUSTIFICATION

Azimuth est une plateforme innovante qui offre aux guides et aux scouts un espace virtuel sûr pour se connecter et s'engager dans des expériences internationales. Elle facilite l'accès à un large éventail d'opportunités - du bénévolat dans les centres guides et scouts à la recherche d'événements internationaux ou au lancement d'aventures en collaboration.

Développé et maintenu par la Région Europe de l'AMGE et la Région européenne du Scoutisme, Azimuth soutient les objectifs stratégiques de l'AMGE et de l'OMMS en renforçant le travail conjoint dans la Région et en encourageant la coopération internationale entre les Organisations membres (OM).

Nous pensons qu'il est important d'évaluer s'il est actuellement possible pour la Région Europe de l'AMGE de contribuer à l'initiative. Il s'agit notamment d'évaluer le niveau d'intérêt et d'engagement des OM, ainsi que la disponibilité des ressources financières et humaines pour soutenir ou éventuellement développer la plateforme.

En soutenant cette motion, la Conférence européenne des Guides reconnaît le potentiel d'Azimuth et l'importance d'une approche réfléchie et basée sur les besoins avant de prendre de nouvelles mesures. Il s'agit d'un vote visant à garantir que tout développement futur soit aligné sur les capacités et les priorités de la région, tout en continuant à investir dans des outils qui favorisent des connexions internationales significatives pour les jeunes.

Les résultats de cette exploration devraient servir de base à une prise de décision éclairée concernant l'avenir d'Azimuth et son alignement sur les priorités stratégiques de la Région. Pendant la phase d'exploration, la plateforme continuera à fonctionner de la meilleure manière possible.

## **IMPLICATIONS EN TERMES DE RESSOURCES**

Pour étudier la nécessité et la faisabilité du maintien ou de l'extension de la plate-forme Azimuth, les ressources suivantes seraient probablement nécessaires :

Ressources humaines :

- Au moins un membre désigné du Comité de la Région Europe pour diriger et coordonner le processus d'exploration.
- Soutien du personnel de la Région Europe de l'AMGE pour la coordination, la communication avec les OM et la collecte de données.
- Un soutien bénévole ou des membres de groupes de travail ayant une expertise pertinente (par exemple, les plateformes numériques, l'engagement des OM, l'exécution des programmes) pour contribuer aux consultations et à l'évaluation.

# PROPOSITION DE MOTION M\_EGC\_07

## Principes directeurs pour la contribution européenne

**Proposant :** Comité régional Europe

**Droit de vote :** Membres titulaires

**Majorité requise :** Majorité des deux tiers des votes exprimés

### PROPOSITION DE MOTION

La Conférence Européenne des Guides, notant que :

- une réflexion approfondie et un engagement intense sur la Contribution européenne ont eu lieu au cours des cinq dernières années ; et
- les efforts du Comité pour identifier les Politiques directrices de la Contribution européenne qui englobent les améliorations identifiées par les Organisations Membres tout au long du processus de consultation et dans la politique actualisée de l'AMGE relative aux Cotisations mondiales (2024).

Approuve les principes directeurs établis dans la Proposition de Contribution Européenne : 2026-2028 (document de conférence 6C).

### JUSTIFICATION

La Contribution européenne actuelle ne fait plus l'objet d'un consensus régional et ne bénéficie plus des améliorations introduites à la suite de l'adoption de la nouvelle politique mondiale de cotisation de l'AMGE.

Le soutien à cette proposition de motion garantit que la région dispose d'une approche claire, structurée et cohérente de la contribution européenne pour la prochaine période triennale et au-delà.

Si une majorité des deux tiers approuve cette proposition de motion, les principes directeurs décrits dans la proposition de contribution européenne : 2026-2028 (document de conférence 6c) seront introduits.

Si la majorité des deux tiers n'est pas atteinte, les hypothèses et la proposition existantes énoncées dans la [Proposition de contribution européenne : 2023-2025](#) resteront en vigueur.

### IMPLICATIONS EN TERMES DE RESSOURCES

Le Comité estime que les principes directeurs énoncés dans la proposition de contribution européenne : 2026-2028 constituent le meilleur compromis possible entre toutes les opinions exprimées au cours des cinq dernières années.

Si cette proposition de motion est adoptée, la région parviendra à une contribution européenne inclusive et durable pour l'avenir.

# PROPOSITION DE MOTION M\_EGC\_08

## Méthode de calcul de la contribution européenne

**Proposant :** Comité régional Europe

**Droit de vote :** Membres titulaires

**Majorité requise :** Majorité des deux tiers des votes exprimés

### PROPOSITION DE MOTION

La Conférence européenne des Guides, notant que :

- la Proposition de Contribution européenne : 2026-2028 (document de conférence n° EGC 6c) établit la Contribution européenne potentielle que chaque organisation membre devrait verser au cours de la période triennale 2026-2028 selon les modèles du statu quo et des cotisations de base ; et
- l'un ou l'autre modèle permettra de réaliser des investissements régionaux suffisants pour mettre en œuvre le Plan d'action triennal (document de conférence n° EGC 4c) ; et
- la contribution européenne de la plupart des Organisations Membres diminuera entre 2025 et 2026 ; et
- le Comité soutient l'un ou l'autre modèle et invite les Organisations Membres à exprimer leur préférence par le biais de la présente proposition de motion.

Adopte le modèle de cotisation de base décrit dans la Proposition de Contribution européenne : 2026-2028 (document de conférence 6C).

### JUSTIFICATION

Le Comité a achevé l'examen de la Contribution européenne et a étudié diverses options possibles pour le mode de calcul.

Les commentaires reçus ont confirmé la volonté de la région de maintenir une contribution supplémentaire selon un modèle de calcul simple, qui bénéficie d'un large soutien et qui est généralement moins contraignant financièrement pour les organisations membres, tout en garantissant des revenus suffisants pour assurer la continuité et la stabilité des ressources dans la région.

Après consultation et examen de cinq modèles de calcul différents, ces deux modèles ont été retenus comme les approches préférées. Les deux modèles ayant reçu un large soutien et permettant un investissement régional suffisant pour la mise en œuvre du Plan d'Action triennal, le Comité invite les organisations membres à exprimer démocratiquement leur préférence lors de la Conférence régionale.

Si une majorité des deux tiers approuve cette proposition de motion, le modèle de cotisation de base décrit dans la proposition de contribution européenne : 2026-2028 (document de conférence 6c) sera adopté.

Si la majorité des deux tiers n'est pas atteinte, le modèle du statu quo (basé sur un taux par membre) décrit dans la proposition de contribution européenne : 2026-2028 (document de conférence 6c) sera adopté.

Outre toute Contribution européenne, les Organisations Membres ont également exprimé leur intérêt pour l'exploration de nouvelles façons de travailler en partenariat avec la région et, dans certains cas, pour compléter leur contribution en réalisant directement certaines des activités prévues dans le plan d'action triennal. Le Comité régional se félicite de cette innovation.

## **IMPLICATIONS EN TERMES DE RESSOURCES**

Les deux méthodes de calcul des cotisations génèrent un investissement régional suffisant pour mettre en œuvre le Plan d'Action triennal (document de conférence n° EGC 4c).

# PROPOSITION DE MOTION DÉPOSÉE M\_EGC\_09

## Reflétant nos communautés locales

**Proposant :** Guiding and Scouting in Belgium  
The Greek Guiding Association

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple des votes exprimés

## PROPOSITION DE MOTION

La Conférence régionale charge le Comité régional de soutenir et d'encourager les Organisations membres (OM) à mieux refléter leurs communautés locales en termes de diversité et de démographie. Parmi les opportunités qui peuvent être explorées, sans s'y limiter :

- Dédier un groupe de travail à ce sujet.
- Promouvoir et aider à mettre en œuvre les ressources existantes, telles que le Gender and Diversity Toolkit et le Réseau Overture.
- Fournir un cadre clair de soutien pour aider les Organisations membres à mieux refléter la diversité présente dans leurs contextes locaux.
- Faciliter l'apprentissage entre pairs et connecter les OM par le biais de programmes de mentorat ou d'échanges.

Faire un rapport sur les progrès et les résultats lors de la prochaine Conférence régionale.

## JUSTIFICATION

Nous avons rédigé cette motion car nous constatons un manque d'attention portée à l'aspect inclusif du résultat 2 dans la Stratégie mondiale / le TAP régional de l'AMGE (les Organisations membres sont soutenues pour être florissantes, inclusives et offrir une expérience de qualité au Guidisme et au Scoutisme féminin).

Nous craignons que les actions actuelles dédiées à cet objectif ne soient pas suffisantes. Il devrait y avoir une plus grande priorité accordée à la diversité afin d'atteindre pleinement ce résultat, en s'adressant notamment aux groupes les plus sous-représentés dans nos sociétés locales.

Dans le même temps, nous avons choisi de ne pas définir ce que recouvre exactement la notion de diversité, ni quelles catégories démographiques prendre en compte. Nous préférons dire qu'en tant qu'organisations, nous devrions nous efforcer de devenir le reflet de nos communautés locales. Chacun de nos contextes est différent, et il n'existe pas de solution unique applicable partout.

Nous sommes convaincu·es que refléter la diversité de nos contextes locaux profitera à notre mouvement et à nos Organisations membres, tout en contribuant à la mission de l'AMGE. Les quatre principales raisons en sont :

1. Chaque contexte local est différent, et notre mission ne devrait pas seulement bénéficier à celles et ceux qui sont déjà membres. Aujourd'hui, nous avons déjà rejoint de nombreuses Guides et Éclaireuses, en leur permettant d'atteindre leur plein potentiel et de devenir des leaders et des citoyen·nes engagé·es. Mais il existe aussi de nombreuses Guides et Éclaireuses potentielles que nous ne touchons pas encore, et ce sont peut-être précisément celles qui ont le plus besoin de notre mouvement et de notre mission. Nous pensons que même atteindre une seule personne au sein d'une communauté peut profiter à l'ensemble de cette communauté.

2. Nous considérons qu'il fait partie de notre rôle de citoyen·nes actif·ves de défendre les personnes et les communautés traditionnellement marginalisées dans nos sociétés. En les rejoignant et en les aidant à intégrer notre mouvement, nous renforçons non seulement leur place dans la société, mais nous leur donnons également les moyens de faire de même pour d'autres, à l'intérieur et à l'extérieur des communautés qu'elles considèrent comme leur foyer. Cette importance est d'autant plus évidente aujourd'hui, alors que nous voyons des groupes sociaux spécifiques être pris pour cibles partout dans le monde.

3. D'après l'outil d'évaluation des capacités (Capacity Assessment Tool), la création d'un véritable espace sûr nécessite une réflexion et une attention particulières à la diversité. Nous souhaitons mettre en avant les trois indicateurs suivants :

- a) L'organisation utilise la collecte de données pour éclairer la prise de décision et promouvoir la diversité, l'égalité et l'inclusion. En recueillant et en analysant des indicateurs clés, l'organisation identifie les disparités, suit les progrès, responsabilise ses dirigeant·es et implique les parties prenantes dans le processus de diversité, d'égalité et d'inclusion. (SS2)
- b) L'effectif adulte reflète la diversité de la société à tous les niveaux et dans toutes les fonctions, selon des indicateurs clés de diversité (genre, statut socio-économique, niveau d'éducation, origine ethnique, répartition géographique de la population, etc.). (SS5)
- c) La composition du conseil d'administration reflète pleinement la diversité des membres de l'organisation. (SS4)

4. Devenir le reflet de leurs contextes locaux profitera directement aux Organisations membres. En touchant des groupes sous-représentés, les OM développeront également leur effectif. Sur le long terme, elles en tireront des avantages non seulement en termes de recrutement, mais aussi en matière de fidélisation. Si les personnes peuvent davantage s'identifier à vos politiques et à votre approche en matière de diversité, elles seront plus susceptibles de rester et de contribuer à votre organisation, car elles la verront comme un espace sûr où elles peuvent s'épanouir.

Être un mouvement inclusif, c'est devenir un espace où tout le monde se sent accueilli, chez soi et légitime. En devenant un meilleur reflet de nos sociétés et de nos contextes locaux, nous contribuons activement à cet objectif.

## IMPLICATIONS EN TERMES DE RESSOURCES

Nous prévoyons que la motion nécessiterait à la fois des ressources humaines et financières, qui dépendraient fortement des actions que le Comité régional déciderait d'explorer et/ou de mettre en œuvre.

Étant donné que presque toutes les opportunités mentionnées précédemment peuvent être couvertes dans le cadre d'un groupe de travail sur la diversité, les implications potentielles en termes de ressources pourraient inclure :

### Ressources humaines

#### A. Bénévoles :

- Charge de travail globale d'un groupe de travail sur la diversité, organisation de webinaires et promotion de leurs travaux : environ 4 à 5 heures par mois, en fonction également du nombre de bénévoles impliqués ; en outre, 1 à 2 heures supplémentaires lors de la collaboration avec le groupe de travail sur les réseaux sociaux pour la création de supports ou publications promotionnels.

#### B. Personnel salarié :

- Le temps nécessaire pour soutenir le groupe de travail est difficile à quantifier à ce stade.

### Ressources financières :

La participation potentielle d'un membre du groupe de travail sur la diversité à deux grands événements en présentiel organisés dans la Région pour animer des ateliers sur la diversité représenterait un coût estimé à 3 000 euros (frais de participation et d'hébergement) sur l'ensemble du triennat.

En outre, pour que cette motion aboutisse, elle nécessiterait également la collaboration et l'implication active des Organisations membres.

# PROPOSITION DE MOTION DÉPOSÉE M\_EGC\_10

## Promouvoir la diversité linguistique dans la région Europe de l'AMGE

**Proposant :** Comité de Enlace del Guidismo en España (CEGE)

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple des votes exprimés

### PROPOSITION DE MOTION

La Conférence régionale charge le Comité régional Europe de :

- Encourager les Organisations membres à réfléchir et à revoir leurs pratiques et politiques linguistiques actuelles, dans le but de s'assurer que la diversité linguistique et l'inclusion sont intégrées dans leurs activités, leur matériel éducatif et leurs stratégies de sensibilisation. Cette réflexion doit tenir compte des différents contextes linguistiques de la région, y compris la présence de langues régionales, minoritaires, menacées et signées, et permettre à chaque organisation membre d'aborder ces questions en tenant compte de ses réalités nationales ou locales.
- Promouvoir la visibilité et l'inclusion active des langues régionales, minoritaires et en danger en célébrant des dates clés telles que le 26 septembre, la Journée européenne des langues, et le 21 février, la Journée internationale de la langue maternelle.
- Demander aux représentants de l'AMGE au Forum européen de la Jeunesse (YFJ) de suivre activement et de rendre compte des progrès et des résultats du travail découlant de la motion « Plaider en faveur de la diversité linguistique pour rendre l'Europe plus forte », qui a été adoptée par l'Assemblée générale du Forum européen de la Jeunesse en novembre 2024, en veillant à ce que la diversité linguistique reste une priorité significative et durable au sein de l'agenda européen de la jeunesse.

### JUSTIFICATION

La diversité linguistique est la pierre angulaire d'un Guidisme inclusif et équitable. Dans de nombreuses communautés à travers l'Europe, la langue n'est pas seulement un moyen de communication mais aussi une expression puissante de l'identité, de la culture et de l'appartenance. Lorsque les filles et les jeunes peuvent utiliser leur propre langue - en particulier celles et ceux qui appartiennent à des minorités linguistiques ou à des communautés régionales - ils ont plus de chances de se sentir perçus, valorisés et pleinement capables de participer à la vie du Mouvement.

La promotion et le respect de la diversité linguistique contribuent à lever les obstacles à la participation, garantissent un accès équitable à l'information et aux possibilités de leadership, et favorisent la compréhension interculturelle. Ce sont des conditions essentielles pour réaliser la vision de l'AMGE d'un monde où chaque fille peut s'exprimer, prendre l'initiative et être incluse.

Cependant, dans toute l'Europe, de nombreuses langues - parlées et signées - restent marginalisées dans la vie publique et sous-représentées dans les organisations de jeunesse. Bien qu'il existe des cadres institutionnels (tels que la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires), d'autres actions concrètes sont nécessaires pour prévenir la perte de langues et protéger les droits de toutes les communautés linguistiques.

Reconnaissant cela, le Forum européen de la Jeunesse (YFJ) - qui représente plus de 100 organisations de jeunesse à travers le continent - a adopté en novembre 2024 la motion « Plaider pour la diversité linguistique afin de rendre l'Europe plus forte ». Cette motion demande aux organisations et institutions de jeunesse de veiller à ce qu'aucune langue européenne ne soit perdue au cours de ce siècle, de protéger les droits linguistiques et d'intégrer activement la diversité linguistique dans leurs pratiques internes.

En agissant au sein de l'AMGE Europe, nous rejoignons un mouvement plus large d'acteurs de jeunesse engagés dans la sauvegarde de la richesse culturelle et linguistique de l'Europe - et nous nous assurons que chaque voix, dans chaque langue, a sa place au sein de notre Mouvement.

## **IMPLICATIONS EN TERMES DE RESSOURCES**

La mise en œuvre de cette proposition pourrait nécessiter

- Du personnel de communication et/ou du temps de bénévolat (environ 4-5 heures par an) pour produire du contenu afin de célébrer des dates clés telles que le 26 septembre, la Journée européenne des langues, et le 21 février, la Journée internationale de la langue maternelle.
- Temps de bénévolat des représentants de l'AMGE au Forum européen de la jeunesse pour évaluer les progrès et les résultats des motions actuelles sur la diversité linguistique.

Ces actions ne devraient pas avoir d'impact financier significatif et peuvent être intégrées dans le cadre du programme existant de la Région.

# PROPOSITION DE MOTION DÉPOSÉE M\_EGC\_11

## Vers une restauration durable et consciente lors des événements de l'AMGE

**Proposant :** Comité de Enlace del Guidismo en España (CEGE)

Swiss Guide and Scout Movement

The Greek Guiding Association

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple des votes exprimés

### PROPOSITION DE MOTION

La Conférence régionale charge le Comité régional de lancer un processus d'évaluation des pratiques en matière d'alimentation et de restauration lors des événements et conférences régionaux. Ce processus devrait évaluer les impacts environnementaux, sociaux et sanitaires des modèles de restauration actuels et explorer des alternatives qui donnent la priorité aux produits locaux et de saison, aux régimes à base de plantes et à faible impact, aux options alimentaires plus saines et plus durables :

- Les produits locaux et de saison,
- Les régimes à base de plantes et à faible impact,
- Des options alimentaires plus saines et plus durables.

L'évaluation doit inclure des recommandations pour les pratiques futures en accord avec les valeurs de durabilité de l'AMGE. Cette évaluation doit être terminée et partagée avec les OM avant la prochaine Conférence régionale européenne.

### JUSTIFICATION

En tant que mouvement engagé dans la construction d'un monde meilleur pour les filles et les jeunes femmes, l'AMGE doit refléter ses valeurs dans tous les aspects de ses opérations, y compris dans ce que nous mangeons ensemble. La nourriture est un puissant outil de changement : les choix que nous faisons en matière de restauration lors d'événements de grande envergure ont des impacts environnementaux et sociaux significatifs.

Lors du récent événement environnemental organisé par l'AMGE Europe, un régime entièrement végétarien et en grande partie végétalien a été mis en place. Cela a montré qu'il est possible de nourrir de nombreux participants tout en s'alignant sur nos objectifs de durabilité, en réduisant les émissions, en soutenant les systèmes alimentaires éthiques et en promouvant la santé.

Les événements et les conférences sont l'occasion de montrer l'exemple. Un changement collectif vers des systèmes alimentaires locaux, sains et à faible impact ne s'aligne pas seulement sur notre mission, mais éduque et responsabilise également les participants pour qu'ils ramènent ces pratiques dans leurs propres communautés.

Cette motion ne prescrit pas de changements immédiats, mais ouvre plutôt un processus de réflexion et d'évaluation qui guidera des décisions éclairées et fondées sur des valeurs pour les événements futurs.

## **IMPLICATIONS EN TERMES DE RESSOURCES**

Temps du personnel/bénévole : Environ 30 heures pour réaliser l'évaluation

Collaboration : Peut s'appuyer sur l'expérience acquise lors d'événements précédents et sur les OM qui travaillent déjà sur les pratiques alimentaires durables.

# PROPOSITION DE MOTION DÉPOSÉE M\_EGC\_12

## Assurer l'avenir de Roverway : gouvernance, responsabilité et participation inclusive

**Proposant :** Girlguiding UK

Malta Girl Guides

Pfadfinder und Pfadfinderinnen Österreichs

Comité de Enlace del Guidismo en España

**Droit de vote :** Membres titulaires et associés

**Majorité requise :** Majorité simple des votes exprimés

### PROPOSITION DE MOTION

La 18ème Conférence de la Région Europe de l'AMGE,

- affirmant que les futures éditions de Roverway seraient enrichies en permettant à davantage d'Organisations membres d'accueillir l'événement, y compris celles qui sont actuellement limitées par leur capacité organisationnelle, l'absence d'un cycle d'événement prévisible et un soutien insuffisant pour le renforcement des capacités et la préparation institutionnelle ;
- estimant que le développement continu, la durabilité et le succès de Roverway dépendent d'une appropriation partagée, d'une prise de décision inclusive et d'une clarté en matière de gouvernance et de soutien aux hôtes ;
- notant que les organisations membres doivent avoir la capacité d'évaluer, de débattre et de décider des candidatures pour l'accueil de l'événement de manière transparente, éthique et responsable ;
- estimant que les Organisations membres devraient être pleinement impliquées dans le processus de prise de décision concernant l'accueil ;

Demander au Comité régional de l'AMGE pour l'Europe de :

- de transformer le processus de sélection des hôtes de Roverway en un processus ouvert à toutes les Organisations membres éligibles pour soumettre des propositions, la décision finale étant prise par le biais d'un processus de vote clair et démocratique par les Organisations membres de la Conférence Europe de l'AMGE et de la Conférence européenne du Scoutisme. Cette approche permettra aux Organisations membres d'évaluer et de voter sur les offres en fonction de leurs propres priorités, en alignant la sélection sur les pratiques transparentes et participatives utilisées pour d'autres événements majeurs.
- établir un cycle prévisible de l'événement et fournir un soutien aux organisations membres afin de leur permettre d'être en mesure de se porter candidates pour accueillir les futures éditions de l'événement.
- veiller à ce que la présente résolution prenne effet dès son adoption et guide la planification et l'organisation de la prochaine édition de Roverway.
- de superviser la mise en œuvre de la présente résolution et de rendre compte des progrès réalisés aux organisations membres au cours de la période triennale.

## **JUSTIFICATION**

Roverway est un événement éducatif très apprécié qui rassemble des jeunes de toute l'Europe, créé par les guides et les scouts, pour les guides et les scouts. Depuis sa création en 2003, il est devenu un élément clé de la vie de la Région Europe de l'AMGE, de la Région européenne du Scoutisme et des programmes de jeunesse de ses Organisations membres. Le succès de Roverway repose sur la collaboration et l'objectif commun de l'Association mondiale des Guides et des Éclaireuses et de l'Organisation mondiale du Mouvement scout.

Cependant, de nombreuses Organisations membres qui aimeraient accueillir Roverway pensent qu'elles ne peuvent pas le faire. C'est souvent parce qu'elles n'ont pas reçu le soutien nécessaire pour renforcer leurs capacités ou parce que le calendrier de planification de l'événement n'est pas prévisible. En conséquence, seules quelques organisations se sont senties capables d'aller de l'avant, et de nombreuses voix et perspectives manquent à l'appel.

Cette proposition de motion vise à changer cela. Elle propose une manière plus équitable et plus transparente de décider qui accueillera Roverway, en donnant à toutes les Organisations membres éligibles une chance de prendre part au processus. Elle demande également au Comité Europe de l'AMGE et au Comité européen du Scoutisme de créer un cycle d'événements plus clair et d'apporter un soutien structuré aux hôtes potentiels, afin que davantage d'Organisations membres se sentent prêtes et capables de se porter candidates à l'avenir.

L'objectif est de s'assurer que Roverway continue à croître, reste durable et reflète la diversité et la force de l'ensemble de notre mouvement, par le biais d'une responsabilité partagée, d'un meilleur soutien et d'une prise de décision démocratique.

Dans le cas où la Région européenne du Scoutisme ne soutiendrait pas ou n'adopterait pas les changements présentés dans cette résolution, la Conférence de la Région Europe de l'AMGE peut néanmoins adopter cette résolution en tant qu'expression de la volonté des Organisations membres de la Région Europe de l'AMGE. Dans ce cas, la résolution servira de guide au Comité de la Région Europe de l'AMGE sur les attentes et les préférences de ses Organisations membres en ce qui concerne la gouvernance, l'accueil et le soutien futurs de Roverway.

## **IMPLICATIONS EN TERMES DE RESSOURCES**

Renforcement des capacités des bénévoles pour les organisations membres qui se portent candidates à l'organisation de Roverway et/ou dont la candidature est retenue.